

C'est là en résumé la substance de mon message. Je voudrais maintenant donner de nouveau une liste de tous les besoins ordinaires des vieillards pensionnés, d'après l'énumération qu'en a faite le Conseil de Winnipeg, —je suis certain que personne ne s'y opposera. D'abord, il y a le loyer, \$20 par mois. Je suis certain qu'on ne peut obtenir dans aucune ville canadienne une chambre propre à loger des porcs pour moins de \$5 par semaine. Ce point est assez bien connu. Une personne est extrêmement chanceuse si elle peut trouver une chambre à raison de \$5 par semaine, chauffée, éclairée et le reste. Il y a aussi la nourriture, qui coûte \$30 par mois. Que chaque honorable député s' imagine ce qui lui arriverait s'il ne pouvait affecter plus qu'un dollar par jour à ses repas. C'est un problème très grave, surtout lorsqu'il faut manger dans les restaurants ou autres endroits publics qui servent des repas. Il serait certes bien difficile de se nourrir convenablement à raison d'un dollar par jour. Même une personne qui s'occupe de préparer elle-même ses repas aurait de la difficulté, car il faudrait ajouter à ce montant les frais de cuisson et le coût du combustible.

L'article suivant est le vêtement; \$10 par mois. Il se peut qu'on puisse se vêtir à moins; je ne m'arrête pas sur ce point. Il y a ensuite les dons à l'église: \$2. Pour quelle raison imaginable quelqu'un qui a fréquenté l'église assidûment et qui désire contribuer aux œuvres religieuses, cesserait-il de verser 50c. par semaine simplement parce qu'il a dépassé l'âge de 65 ans? Devrait-il y renoncer pour le reste de ses jours? Personne ne dira qu'une somme de \$2 par mois est exorbitante. Passons maintenant aux \$3 affectés aux soins médicaux. N'oublions pas qu'une personne qui a atteint l'âge de 65 ans a souvent besoin de médicaments spéciaux. Une personne de cet âge est vraiment heureuse de pouvoir s'en tirer à raison de \$3 par mois. Il y a par exemple sur le marché actuellement de petites pilules qui contiennent des vitamines. Les "paramettes", une de ces préparations, se vendent \$3.50 la boîte de 50. Une par jour assure à l'organisme toutes les vitamines dont il a besoin. Mais cela coûte \$3.50 et ce n'est là qu'un des articles dont une personne a besoin. C'était différent à l'époque où l'on ne savait pas comment préparer ces comprimés. Cependant, si quelqu'un ne peut pas profiter aujourd'hui des avantages de la science moderne et continue de souffrir de sous-alimentation, ce n'est pas une bonne note pour le gouvernement. Nous convenons tous qu'une somme de \$3 par mois sous ce chapitre n'a rien d'exagéré. Il y a aussi

[M. Blackmore.]

les cotisations de \$5 aux associations, et les petites occupations. Celui qui atteint l'âge de 65 ans doit-il renoncer à jamais à l'avantage de faire partie d'un cercle et de payer ses cotisations? Lui refuse-t-on le droit de s'acheter du bois par exemple ou autre chose, pour faire de la menuiserie en amateur? Il serait vraiment mesquin de répondre oui à ces questions.

Vient ensuite le transport: \$4.50. Étant donné les prix actuels, une somme de \$4.50 n'a rien d'exagéré. Ces vieillards ont atteint l'âge où les moyens de transport leur sont le plus utiles. On ne doit donc pas leur refuser cet avantage. Il y a aussi les frais divers qui s'établissent à \$5 seulement. Une personne qui a atteint l'âge de 65 ans doit-elle renoncer à acheter des cartes d'anniversaire pour ses enfants ou des cartes de Noël? Ce n'est là qu'un exemple. Doit-on lui refuser le plaisir de s'acheter de la crème glacée à l'occasion? Nous le lui refusons, en somme, en ne lui versant que \$40 par mois. Une autre somme de \$2 par mois est affectée à la buanderie. Elle n'est pas trop élevée, je crois.

Il n'est pas nécessaire que je revienne sur tous ces chapitres de dépenses. J'engage tous les honorables députés à y réfléchir, ils constateront que chacun de ces articles, à l'exception peut-être des "paramettes" ou d'autres produits analogues,—sont de fabrication canadienne. Pourquoi des gens n'auraient-ils pas accès à des denrées que nous produisons en abondance dans l'une ou l'autre de nos merveilleuses provinces? J'exhorte le ministre à étudier la question avec un esprit positif. Nous prenons une attitude trop négative, dans le pays en général. Nous prévoyons des rations de pauvres et nous n'avons aucun droit d'agir comme si la pauvreté sévissait dans notre pays de cocagne.

Nous devrions penser de façon positive. D'après le ministre, il y a un autre endroit où je pourrais traiter cette question de financement plus à propos. Je suis content que le comité et le président m'aient permis d'en dire quelques mots ici lors de l'étude du crédit affecté à la sécurité de vieillesse. C'est une question qui nous intéresse tous vivement mais un problème que nous ne savons pas résoudre et qui doit être résolu, la Chambre le sait, à moins que nous ne soyons prêts à laisser des dizaines de milliers de nos vieillards dans la gêne et la misère, mal nourris, avec la maladie qui en découle et la mort prématurée. Voilà ce que ça veut dire.

M. le président: Je regrette beaucoup d'interrompre l'honorable député mais il a épuisé son temps de parole.